

Communiqué de presse

Paris, le 6 février 2014

4^{ème} appel à projets aidants

- 6 février au 18 avril 2014 -

Depuis 2010, Crédit Agricole Assurances a fait le choix d'un mécénat sociétal en s'engageant concrètement auprès d'associations qui soutiennent les aidants familiaux ou bénévoles. Ce sont plus de 60 associations locales installées sur l'ensemble du territoire français qui bénéficient d'un soutien financier dont l'enveloppe globale atteint près d'un million d'euros.

Aujourd'hui 8,3 millions de personnes de 16 ans ou plus aident quotidiennement un ou plusieurs de leurs proches pour des raisons de santé ou de handicap. Parmi ces aidants, principalement des membres de la famille, la majorité sont des femmes. Leur engagement pèse sur leur vie quotidienne : souffrance psychologique liée au stress et culpabilité ressentie face à la personne dépendante, difficultés d'organisation pour concilier rôle d'aidant et vie professionnelle.

« Sans bruit et souvent avec peu de moyens, les centaines d'associations qui ont été les premières à identifier les attentes des aidants font un travail admirable. A travers nos actions de mécénat, nous sommes plus que jamais engagés à leurs côtés de manière concrète, localement et au plus près de leurs besoins » déclare Jérôme Grivet, Directeur général de Crédit Agricole Assurances.

Cet appel à projet est ouvert à tout organisme français d'intérêt général à but non lucratif (associations, fondations, ...) portant un projet répondant aux besoins des aidants en matière, notamment, de formation, information, répit, soutien psychologique, coordination des intervenants ou conciliation vie professionnelle et rôle d'aidant.

Les initiatives retenues dans ce 4^{ème} appel à projets bénéficieront d'un soutien financier pour une enveloppe globale de 300 000€. **Les dossiers de candidature sont à déposer entre le 6 février et le 18 avril 2014 inclus.** Les informations et le dossier de candidature sont disponibles sur le site www.etreaidant.com.

Trois exemples de projets soutenus en 2013

- **Centre social du Canton de Moulins Engilbert (Bourgogne)** : animation de séances d'information et de soutien psychologique à destination d'aidants familiaux de personnes dépendantes du fait de leur grand âge.
- **ANPHI – Vivre FM (Ile-de-France)** : pérennisation de l'émission « La parole aux aidants », diffusée sur Vivre FM en Ile-de-France et sur internet, qui permet aux aidants de s'exprimer sur leurs difficultés et leurs succès tout en bénéficiant des conseils d'une psychologue.
- **Agir pour les aidants (APLA) (Aquitaine)** : organisation de week-ends de répit pour 20 co-aidants mineurs de personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap.

***Qui sont les aidants ?**

L'aidant familial est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, activités domestiques, ... Charte européenne de l'aidant familial.

A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

1er bancassureur en Europe, Crédit Agricole Assurances rassemble les activités d'assurance en France comme à l'international : Predica pour l'assurance de personnes, Pacifica en assurance dommages, Caci pour l'assurance emprunteurs, les filiales à l'international, Caagis pour la gestion informatique et ses services ainsi que Spirica et LifeSide Patrimoine pour l'assurance vie patrimoniale. www.ca-assurances.com

Le groupe Crédit Agricole Assurances en chiffres (au 31/12/2012)

- 23,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 224,8 milliards d'euros d'encours gérés
- Près de 3 500 collaborateurs

A propos du mécénat de Crédit Agricole Assurances en faveur des aidants familiaux ou bénévoles

Aidants et assureurs sont au cœur de problématiques de société communes : allongement de la durée de vie, prise en charge de la dépendance, solidarité etc. C'est pourquoi Crédit Agricole Assurances a choisi de s'engager de façon concrète en faveur des aidants familiaux ou bénévoles. Il mène pour cela trois grandes actions :

- Des actions auprès des salariés aidants du groupe Crédit Agricole Assurances (réunions de sensibilisation, édition du guide du salarié aidant) ;
- Un appel à projets pour financer directement des actions locales de soutien menées par des associations ;
- « La minute des aidants » : un programme télévisé court qui propose des conseils utiles aux aidants et sensibilise le grand public sur cette cause ;
- Le site internet www.etraidant.com qui s'adresse à la fois aux associations et aux aidants.

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 – 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36

service.presse@ca-assurances.fr